



Déclaration Liminaire

CSA-R EMA

du 13 octobre 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce CSA est le dernier de la mandature, à quelques semaines des élections professionnelles. Nous souhaitons saluer l'engagement de l'ensemble des élus FO qui, tout au long de ces quatre années, ont porté les revendications et défendu les intérêts collectifs des personnels civils ; à titre d'exemple, le dossier des PCRL lors du retrait des troupes françaises en Afrique.

Le 29 septembre, FO Défense était mobilisée pour exiger une revalorisation du point d'indice, l'intégration des primes dans le traitement indiciaire et des recrutements sous statut, sur la base d'un constat simple et sans appel : les budgets des armées augmentent, mais les personnels civils ne voient toujours pas les effets de cet effort budgétaire sur leur fiche de paie et leurs conditions d'emploi.

Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit 6,4 milliards d'euros supplémentaires pour les armées, tandis que le point d'indice reste gelé pour la quatrième année consécutive et que la GIPA a été supprimée. Nous n'évoquons même pas la lamentable situation des premiers échelons des grilles indiciaires, en-dessous du SMIC.

Dans un contexte de hausse du coût de la vie, notamment des carburants, le pouvoir d'achat continue inlassablement de s'amenuiser.

Pensez-vous, comme la vindicte populaire en ces temps de campagnes présidentielles, que les agents publics, en particulier ceux de notre ministère, sont réellement responsables du déficit de l'Etat ? Si leur rémunération reflète leur engagement, les pensez-vous vraiment aussi peu impliqués et investis dans les missions de notre ministère ? Dans les stratégies HI/HEM, seront-ils les sacrifiés, une variable d'ajustement ? FO Défense estime quant à elle qu'un des atouts de notre ministère, pour faire face aux défis à venir, ce sont bien ces personnels civils, femmes et hommes. Il est temps de les considérer à leur juste valeur. FO Défense réclame une véritable politique de rémunération des personnels civils, juste et digne.

Certes, nous connaissons les prérogatives du ministère de la Fonction publique, mais le ministère des Armées dispose aussi de leviers, notamment en matière indemnitaire et de mesures catégorielles.

Les 900 000 euros annoncés pourront-ils réellement répondre aux retards des parcours, aux inversions de carrière et à la reconnaissance de nos soignants ?

Ces moyens sont-ils vraiment à la hauteur des besoins ?



Concernant l'IMOMA, nous demandons un point précis sur l'application des nouveaux taux de 230 euros et 150 euros. Nous refusons qu'un nouveau droit implique mécaniquement la suppression d'un autre.

Concernant la circulaire AMIEL, comment a-t-elle été déclinée dans les différents établissements ? FO Défense demande qu'un bilan concret de son application soit fait, ainsi que des actions mises en place.

Sur les missions et les effectifs, nous voulons sortir des constats pour obtenir des engagements concrets.

La montée en puissance du maintien en condition opérationnelle (MCO), notamment aéronautique et du soutien aux forces, exige une vision stratégique, des effectifs adaptés et une véritable anticipation des besoins en compétences.

Aujourd'hui, certains de nos services peinent à respecter leur plan de charge, notamment en raison des défaillances des industriels ou des prestataires qui ne répondent pas toujours aux attentes. Que deviennent les postes à responsabilité dans les organismes ? Sont-ils uniquement destinés aux personnels militaires ?

FO vous demande un état détaillé de la répartition des postes de haut niveau décisionnel ainsi que du respect de l'égalité femmes-hommes.

Du côté de la NBI, la DMAé dispose de 280 points, chiffre stable depuis 3 ans, alors que les effectifs de civils ont augmenté pour atteindre 50% en 2025. Pour rappel, en 2017, les effectifs de personnels civils étaient de 20% et ont progressé de manière continue jusqu'en 2025, mais pas le quota de points NBI.

Nous demandons que le quota de points NBI soit revu à la hausse, en cohérence avec la hausse du nombre de personnels civils.

FO Défense tient à saluer l'engagement et la résilience des personnels, qui ont su maintenir l'activité malgré la crise des mégafeux de l'été. Cette situation rappelle que les agents exercent leurs missions dans des conditions spécifiques qui doivent être pleinement reconnues et prises en compte par l'administration.

Est-ce que les différents organismes font du benchmarking sur les bonnes pratiques ?

Pour FO Défense, les agents disposent déjà des compétences et des savoir-faire nécessaires pour réaliser les missions et atteindre les objectifs fixés. Encore faut-il leur donner les moyens d'y parvenir. Nous demandons donc un état des lieux précis des besoins, une véritable répartition des charges de travail et une meilleure anticipation des difficultés. Cela passe également par un plan de recrutement et de formation, une gestion prévisionnelle des effectifs à moyen et long terme, et le redéploiement des postes vers les secteurs les plus en difficulté.

Si la mission de soutien aux forces est essentielle, elle ne doit jamais se faire au détriment du suivi des agents, de leurs conditions de travail et de la reconnaissance de leur engagement.

Nous espérons que le travail entamé se poursuivra sur la prochaine mandature, et qu'il verra des actions concrètes se mettre en place.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions de votre écoute.

Paris, le 13 octobre 2026

